



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Extrait de procès-verbal de la séance de Conseil communal du jeudi 1^{er} mai 2014

Présidence: M. Moritz de HADELN

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 58 relatif à la démolition du bâtiment ECA 154
''Maison rose'' et à l'aménagement d'un parking de 20 places sur la
parcelle communale N°369, sise à la rue de la Gare 22;
ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
ouï le rapport de la Commission des finances;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

- I. d'accorder le crédit de Fr. 229'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 229'500.-

*«Conformément aux articles 110 et ss. LEDP:
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un
délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal».*

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président:

Moritz de Hadeln



La secrétaire:

Mireille Tacheron